

<b>SESSION PERMIS DE FORMER</b>	
<b>Public concerné, nombre,</b>	Les tuteurs et maîtres d'apprentissage désirant former et encadrer un jeune en contrat d'apprentissage et qui n'ont jamais réalisé la formation « Permis de Former ».  Maximum 8.
<b>Prérequis, modalités et délai d'accès</b>	Etre Gérant ou salarié d'une entreprise dans le secteur de l'Hôtellerie – Restauration et Boulangerie – Pâtisserie.  Positionnement effectué le 1 <sup>er</sup> jour de formation.  Formation accessible à toute personne en situation de handicap – locaux adaptés pour les personnes à mobilité réduite.
<b>Présentation générale</b>	Etre titulaire du Permis de Former, c'est la garantie d'accueillir, aider, informer, guider l'apprenant pendant toute la durée du contrat d'apprentissage afin de sécuriser son parcours de formation.
<b>Objectifs opérationnels du parcours évaluables tout au long de la formation</b>	<b>JOUR 1</b> Recruter / Accueillir / Intégrer un apprenant dans l'entreprise.  <b>JOUR 2</b> Transmission des bases pédagogiques et évaluation des compétences professionnelles en situation de pratique.  Former et accompagner l'apprenant.  Informer sur le droit du travail applicable à la formation en alternance.
<b>Contenu du parcours</b>	<b>JOUR 1</b> Informer sur les parcours de formation professionnelle par alternance. Appréhender les compétences à mobiliser par le tuteur / Maître d'Apprentissage. Définir les missions du tuteur / Maître d'Apprentissage. Intégrer et accompagner l'apprenant. Accueillir une personne en situation d'alternance. Définir le contrat d'apprentissage et autres qualifications existantes.  <b>JOUR 2</b> Evaluer les compétences en milieu de travail.  Etablir un transfert des connaissances et compétences.

## ORGANISME DE FORMATION MFR/CFA La Bonnauderie

	<p>Suivre la progression dans le temps et évaluer le /la salarié(e).</p> <p>Maîtriser les différents types d'évaluation.</p> <p>Connaître le cadre juridique, le droit du travail applicable à la formation en alternance.</p> <p>Connaître le fond, la forme, la durée des contrats et le statut de l'apprenant.</p> <p>Connaître la réglementation spécifique aux mineurs.</p>
<b>Modalités pédagogiques</b>	<p>Formation en présentiel au CFA, dans une salle de cours avec un vidéo projecteur.</p> <p>Remise de supports pédagogiques.</p> <p>Mise en application : jeux de rôle, partage d'expériences.</p>
<b>Durée</b>	14 H soit 2 jours de 7 H
<b>Dates</b>	A définir
<b>Lieu(x)</b>	MFR/CFA LA BONNAUDERIE - CHOLET
<b>Coût par participant</b>	20 € de l'heure soit 280 €
<b>Responsable de l'action, Contact</b>	<p>Mme LACOUTURE-RAIMBAULT Carine</p> <p>mfr.bonnauderie.cholet@mfr.asso.fr</p>
<b>Formateurs, Animateurs et intervenants</b>	<p>LACOUTURE-RAIMBAULT Carine, LEBRUN Albert, SARRAZIN Gwénaëlle, RIOTTEAU Béatrice.</p> <p>Plus de 10 ans d'expérience. Formations de niveau I et II par les Services de l'Inspection de l'Apprentissage (MCPA).</p>
<b>Suivi de l'action</b>	Attestation d'obtention du Permis de Former
<b>Evaluation de l'action</b>	Bilan fin de formation – Test d'évaluation
<b>Passerelles et débouchés possibles</b>	Etre tuteur d'un apprenti dans le milieu professionnel pour tous les niveaux de formation.